

Vous souhaitez faire des dons de livres (romans, documentaires et/ou BD) à la médiathèque de Saint Germain-Lembron, nous vous en remercions.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que nous ne pouvons accepter tous les dons. En effet, avant d'être mis à la disposition du public, les documents devront être catalogués, cotés et équipés. Ce traitement a un coût en temps et en argent. De ce fait nous ne l'effectuons que pour des documents que nous aurions été susceptibles d'acheter.

Les documents qui auront retenu notre attention rejoindront les collections de la médiathèque ou seront vendus au profit de futures acquisitions.

Nous acceptons donc les dons selon les critères suivants :

- Éditions récentes (couvertures et contenus)
- Grands formats
- Pas de poche ou alors en excellent état
- Pas de magazines
- Pas de pages jaunies, ni cornées, ni de textes soulignés...
- Couvertures propres
- Pas de manuels scolaires, ni de manuels « professionnels »
- Pas de VHS, ni de K7 (support trop anciens). Pas de DVD également auxquels sont attachés des droits de prêt payants.
- Cohérence par rapport à nos collections

Dans le cas d'un volume de dons importants, veuillez nous transmettre la liste des documents en question avant de les apporter à la médiathèque pour que nous puissions l'étudier en détail.

Don d'ouvrages à la médiathèque de Saint Germain-Lembron

Je soussigné(e).....

Demeurant.....

.....

Code Postal..... Ville.....

Souhaite remettre gracieusement à la Médiathèque le(s) documents(s) déposés et déclare avoir pris connaissance de la charte des dons qui lui a été remise.

Fait à

Le.....

Signature :